

PIECES JOINTES

**AU DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT POUR
UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT**

(Articles L. 512-7 et suivants du Code de l'Environnement)

Pièce Jointe n°1

Emplacement de l'installation projetée

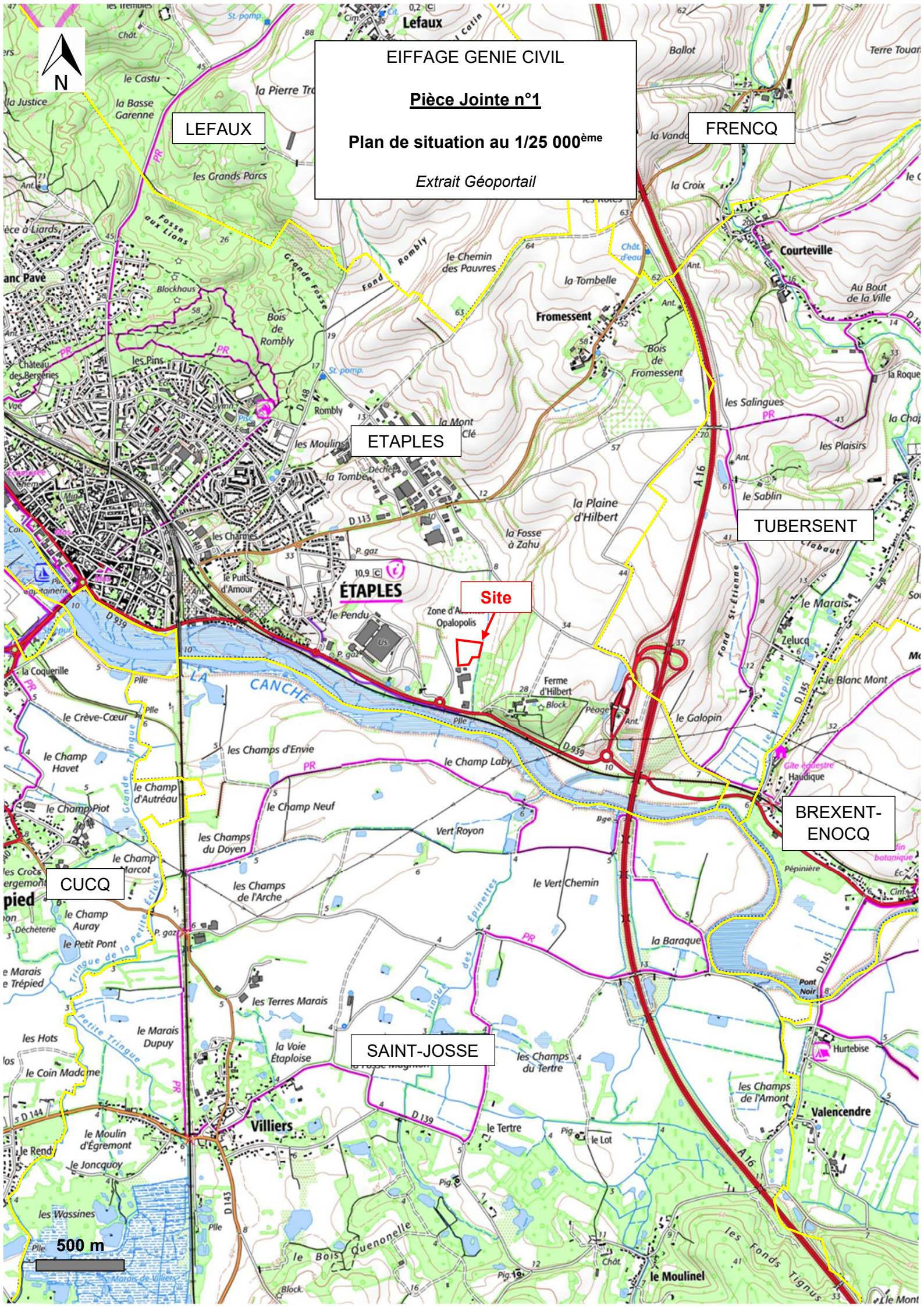
(1° de l'article R. 512-46-4 du code de l'environnement)

EIFFAGE GENIE CIVIL

Pièce Jointe n°1

Plan de situation au 1/25 000^{ème}

Extrait Géoportail



LEFAUX

FRENCQ

ETAPLES

TUBERSENT

ÉTAPLES

Site

BREXENT-ENOCQ

CUCQ

SAINT-JOSSE

500 m